

SÉANCE ORDINAIRE DU MARDI 14 MARS 2023

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Lac-Saguay tenue le mardi 14 mars 2023 à 19h30 à laquelle étaient présents et formant le quorum les conseillers (es), Marie-Claude Labelle, Martine Labrosse, Michel Patenaude, Guy Bruneau, Pierre Gravel et Jean-Pierre Allard en présentiel. Sous la présidence du maire Michel Chouinard.

Aussi présent, monsieur Richard Gagnon, secrétaire-trésorier et directeur général.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le quorum ayant été constaté par le maire Michel Chouinard, celui-ci déclare la séance ouverte. Il est 19h30.

2023-03-01

1. ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Jean-Pierre Allard
Appuyé par Pierre Gravel
Et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal du 14 février 2023
3. Adoption des paiements fournisseurs et salaires au 28 février 2023
4. Hydro-Québec - Demande de lumière de rue
5. Mandat à la MRC – Règlement relatif à la démolition d'immeubles et la présentation d'un procurier
6. Adhésion à la RCER (Régie de collecte environnementale de la Rouge)
7. Appui au comité de candidature de Blainville – Finale des Jeux du Québec – Hiver 2026
8. Organigramme
9. Responsable de la culture et de la bibliothèque
10. Varia
11. Suivi des dossiers
12. Correspondance et information
 - Route 117 - Zone tampon de 70Km/heure à l'approche du village
 - Déjeuner du maire – 30 avril 2023
13. Période de questions
14. Levée de la séance

Adoptée

2023-03-02

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 14 FÉVRIER 2023

Il est proposé par Marie-Claude Labelle
Appuyé par Martine Labrosse
Et résolu à l'unanimité

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du mardi 14 février 2023 soit approuvé tel que rédigé et transmis aux membres du conseil par monsieur Richard Gagnon, secrétaire-trésorier.

Adoptée

2023-03-03

3. ADOPTION DES PAIEMENTS FOURNISSEURS ET SALAIRES AU 28 FÉVRIER 2023

Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance de la liste des comptes et des salaires à payer;

Il est proposé par Jean-Pierre Allard
Appuyé par Guy Bruneau
Et résolu à l'unanimité :

D'adopter les comptes des chèques fournisseurs au 28 février 2023 totalisant 157 174.76\$ ainsi que la liste des salaires pour la même période totalisant 16 953.31\$.

Adoptée

- Le registre des paiements fournisseurs, portant les numéros C2300020, C2300030 à C2300051 et les paiements directs L2300005 à L2300009 totalisant 157 174.76\$ et se terminant le 28 février 2023;
- Le registre des salaires dépôts directs portant les numéros D2300062 à D2300068, totalisant 5 000.18\$ (élus) et D2300037 à D2300061 (employés) totalisant 11 953.13\$ totalisant incluant les semaines 5 à 8.

2023-03-04

4. HYDRO-QUÉBEC – DEMANDE DE LUMIÈRE DE RUE

Il est proposé par Pierre Gravel
Appuyé par Jean-Pierre Allard
Et résolu à l'unanimité :

De mandater Richard Gagnon, directeur général à effectuer les démarches nécessaires auprès d'Hydro-Québec afin d'installer une lumière de rue aux abords des adresses 40 et 42, chemin du Rang 5 et 6.

Adoptée

2023-03-05

5. MANDAT À LA MRC - RÈGLEMENT RELATIF À LA DÉMOLITION D'IMMEUBLE ET LA PRÉSENTATION D'UN PROCÉDURIER

Il est proposé par Martine Labrosse
Appuyé par Guy Bruneau
Et résolu à l'unanimité :

De mandater le service de l'aménagement et de l'urbanisme de la MRC d'Antoine-Labelle pour la rédaction d'un règlement relatif à la démolition d'immeubles et la présentation d'un procédurier.

Adoptée

2023-03-06

6. ADHÉSION À LA RCER

CONSIDÉRANT l'entente intermunicipale créant la régie de collecte environnementale de la Rouge;

CONSIDÉRANT QUE l'article 13 de cette entente intermunicipale précise les conditions d'adhésion conformément à l'article 624 du code municipal;

CONSIDÉRANT QUE cette régie offre des services intégrés de collectes des matières résiduelles sur les territoires des municipalités membres;

CONSIDÉRANT QUE la Régie offre des services supplémentaires qui ne sont actuellement pas offerts par l'entreprise privée;

CONSIDÉRANT QUE l'entrée en vigueur du règlement provinciale portant sur la collecte sélective de certaines matières résiduelles favorise la conclusion de contrats avec des groupements de municipalités.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Jean-Pierre Allard
Appuyé par Martine Labrosse
Et résolu à l'unanimité :

QUE la municipalité de Lac Sagouay demande par la présente à devenir membre de la Régie de collecte environnementale de la Rouge afin de bénéficier des services qu'elle offre.

De ce fait, la municipalité de Lac Sagouay reconnaît que l'horaire des collectes pour les bacs bruns, verts et noirs sera fourni par la Régie en fonction de la fréquence déterminée par la Municipalité.

QUE les collectes réalisées par la RCER sur le territoire de la municipalité de Lac Sagouay débutent le 1^{er} janvier 2024.

Adoptée

2023-03-07

7. APPUI AU COMITÉ DE CANDIDATURE DE BLAINVILLE – FINALE DES JEUX DU QUÉBEC HIVER 2026

CONSIDÉRANT QUE la Finale des Jeux du Québec constitue une occasion unique de mobiliser la population autour d'un profit commun et d'accroître la fierté des citoyens de la Ville;

CONSIDÉRANT l'impact positif qu'apportera une Finale des Jeux du Québec sur le plan sportif, culturel, économique, vie communautaire et touristique;

CONSIDÉRANT QUE cet événement mettra en valeur la culture laurentienne, son patrimoine, ses institutions et ses artistes;

CONSIDÉRANT l'impact positif d'un tel événement sur les jeunes de Blainville et de la région des Laurentides;

CONSIDÉRANT la capacité de la Ville de Blainville et de ses partenaires de présenter cet événement.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Martine Labrosse
Appuyé par Guy Bruneau
Et résolu à l'unanimité :

Que la Municipalité de Lac-Sagouay appuie la candidature de la Ville de Blainville pour l'obtention de la Finale des Jeux du Québec – Hiver 2026

Adoptée

2023-03-08

8. ORGANIGRAMME

Il est proposé par Michel Patenaude
Appuyé par Marie-Claude Labelle
Et résolu à l'unanimité :

D'accepter au 14 mars 2023 le dépôt de l'organigramme préparé par les élus et reflétant les responsabilités de ceux-ci.

Adoptée

2023-03-09

9. RESPONSABLE DE LA CULTURE ET DE LA BIBLIOTHÈQUE

Il est proposé par Marie-Claude Labelle
Appuyé par Guy Bruneau
Et résolu à l'unanimité :

De nommer la conseillère, Martine Labrosse, à titre de responsable de la culture et de la bibliothèque.

Adoptée

10. VARIA

11. SUIVI DES DOSSIERS

12. CORRESPONDANCE ET INFORMATION

- Route 117 - Zone tampon de 70Km/heure à l'approche du village
- Déjeuner du maire – 30 avril 2023

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

2023-03-10

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Jean-Pierre Allard
Appuyé par Guy Bruneau
Et résolu à l'unanimité :

Que la séance du conseil soit terminée et levée à 20h10.

Adoptée

Michel Chouinard, maire

Richard Gagnon, directeur général

CERTIFICAT DE CRÉDIT DISPONIBLE

Je soussigné, Richard Gagnon, directeur général, certifie que les fonds sont disponibles pour effectuer l'ensemble des engagements pris par le conseil et pour effectuer le paiement des comptes de la résolution 2023-03-03.

Richard Gagnon, directeur général

Je, Michel Chouinard, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Michel Chouinard, maire